

## En mai : Infos supplémentaires

### PERMANENCE POUR LES INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

L'article L.17 du Code électoral précise que les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédent le scrutin.

Pour voter aux élections régionales et départementales de **juin 2021** :

**Une permanence exclusivement dédiée aux inscriptions sur la liste électorale, sera tenue en mairie : le vendredi 14 mai 2021, de 16h à 18h.**

### MA PROCURATION - Service en ligne

Permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

Il faut s'identifier avec *France Connect* et indiquer une adresse mail.

Il faut ensuite se rendre dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

### JEUNES CITOYENS

#### Création d'une nouvelle commission

La municipalité a décidé de créer une commission jeunesse, afin de permettre aux jeunes de s'investir dans la vie de la commune.

Vous êtes collégiens ou lycéens, vous souhaitez faire entendre vos idées, alors contactez la mairie soit par téléphone, mail ou venez vous faire connaître au secrétariat pour tenter l'expérience.

### NATUP

A l'entrée du village, une construction appartenant à Natup a été démolie. Le bâtiment était devenu vétuste et dangereux .

Cela permettra à la société Natup d'agrandir son parking et ainsi permettre aux tracteurs et camions chargés de blé de ne plus rester sur la route en attendant le déchargement .

### VEOLIA

La société VEOLIA a abattu des arbres qui devenaient dangereux sur sa station d'épuration. Ils seront remplacés par des arbres à fleurs (pommiers à l'automne ...).

## **NOUVEAU CONCOURS**

### **DES MAISONS, JARDINS FLEURIS ET DES POTAGERS**

Il a toujours fait le bonheur des habitants, nous le relançons cette année et petite nouveauté, vos potagers peuvent être évalués.

Le concours est une occasion de mettre sa maison en valeur, de montrer vos talents de jardinier et de participer à l'embellissement du village en lui donnant une belle image fleurie.

Ouvert à tous les habitants, le fleurissement doit se voir de l'extérieur, afin que le jury puisse bien évaluer le travail des jardiniers. Il prendra en compte la vue d'ensemble, ainsi que l'harmonisation, la diversité et la créativité des réalisations.

Le jury fera le tour des maisons participantes dans le courant du mois de juillet.

Une remise des prix sera organisée ultérieurement, la date n'est pas encore fixée.



### **Bulletin d'inscription**

# **CONCOURS**

## **Des maisons, jardins fleuris & des potagers**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tèl / email \_\_\_\_\_

### **Catégories**

Cochez une ou les deux catégories



Maisons et jardins fleuris

Potager

**A retourner à la mairie avant le 30 juin**

---

### **CC TERROIR DE CAUX**

#### **OPERATION "ADOpte UNE POULE !**

La CC Terroir de Caux va mettre en place une *opération de distribution de poules* pour 100 foyers du territoire. Deux poules par foyers.

Ceci constitue une action destinée à la réduction des déchets organiques.

Si vous êtes intéressés, vous devez adresser une lettre de motivation à la Communauté de Communes au service environnement entre le 15 juin et le 15 juillet, pour une distribution en septembre. de

Vendredi 7 mai 2021, le Maire, Nicole DEHAIS